



Commune de Genolier
Conseil communal

Election du Syndic

Législature 2021 - 2026

Procès-verbal

Le Bureau électoral, constatant :

- que la liste comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans le délai légal fixé au mardi 6 avril 2021 à 10h45,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur André Darmon

né le 15 mai 1963, originaire de Dully, VD
domiciliée Chemin de Châton 2 - 1272 Genolier,

élu tacitement Syndic pour la législature 2021-2026

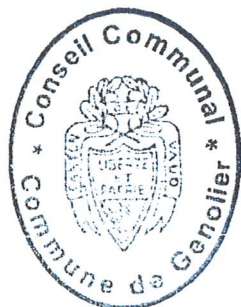
Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau

Nicolas Bolay

La Secrétaire

Laurence Werlen



Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Genolier, le 6 avril 2021
ccommunal@bluewin.ch